



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Joseph Delteil
LIMOUX



RÉUNION D'INFORMATION ORIENTATION - 3^{ème} MARDI 19 DÉCEMBRE 2023



Année Scolaire 2023/2024



Conseils de classe du 1^{er} semestre

Janvier 2024

Sem.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6	7
1							
	8	9	10	11	12	13	14
2							
	15	16	17	18	19	20	21
3				3ème 3 3ème 9	3ème 6		
	22	23	24	25	26	27	28
4	3ème 2	3ème 4 3ème 7		3ème 5 3ème 8			
	29	30	31	1	2	3	4
5							

Orientation et Affectation

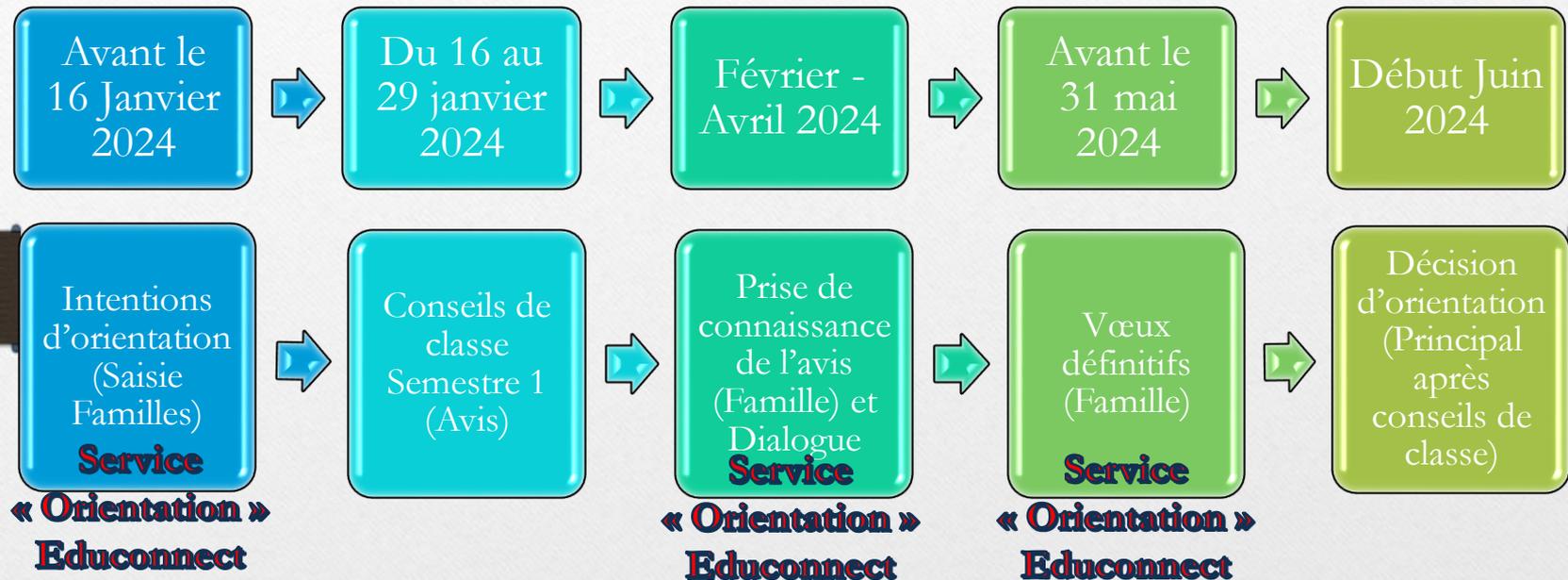
La phase d'orientation doit mener le chef d'établissement à formuler sa *décision d'orientation* à l'issue du conseil de classe du 2nd semestre. Pour cela, une phase de dialogue entre la famille et l'équipe pédagogique se met en place **dès janvier** :

- Un *entretien d'orientation* est mené par le professeur principal ou le PSY-EN
- La famille formule une *intention d'orientation* avant les conseils de classe du 1^{er} semestre **en utilisant le service « Orientation » via Educonnect**
- Le conseil de classe du 1^{er} semestre prend connaissance de l'intention d'orientation de l'élève, émet un *avis provisoire* (Favorable / Défavorable / Réservé) et fait des recommandations/motive cet avis s'il n'est pas favorable
- La famille accuse réception de cet avis **en utilisant le service « Orientation » via Educonnect**. La phase de dialogue s'ouvre entre la famille et l'équipe pédagogique.

Orientation et Affectation

- Au mois de mai, avant les conseils de classe du 2^{ème} semestre, la famille formule ses *vœux définitifs d'orientation* en utilisant le service « **Orientation** » via **Educonnect**,
- Le conseil de classe du 2nd semestre propose une orientation à la famille. Si celle-ci est en accord avec la demande des familles, cette proposition devient *décision d'orientation* du chef d'établissement. Sinon, un entretien avec le chef d'établissement doit être programmé.

Calendrier de l'Orientation



Orientation = passage dans une voie possible
(2GT, 2PRO ou CAP)

Orientation et Affectation

La phase d'affectation est la concrétisation des décisions d'orientation. Elle détermine l'établissement et la formation qui accueilleront chaque élève à la rentrée. Une fois affecté, l'élève peut procéder à son inscription administrative dans le lycée.

C'est une procédure que mène la famille en concertation avec le collège en parallèle des procédures d'orientation :

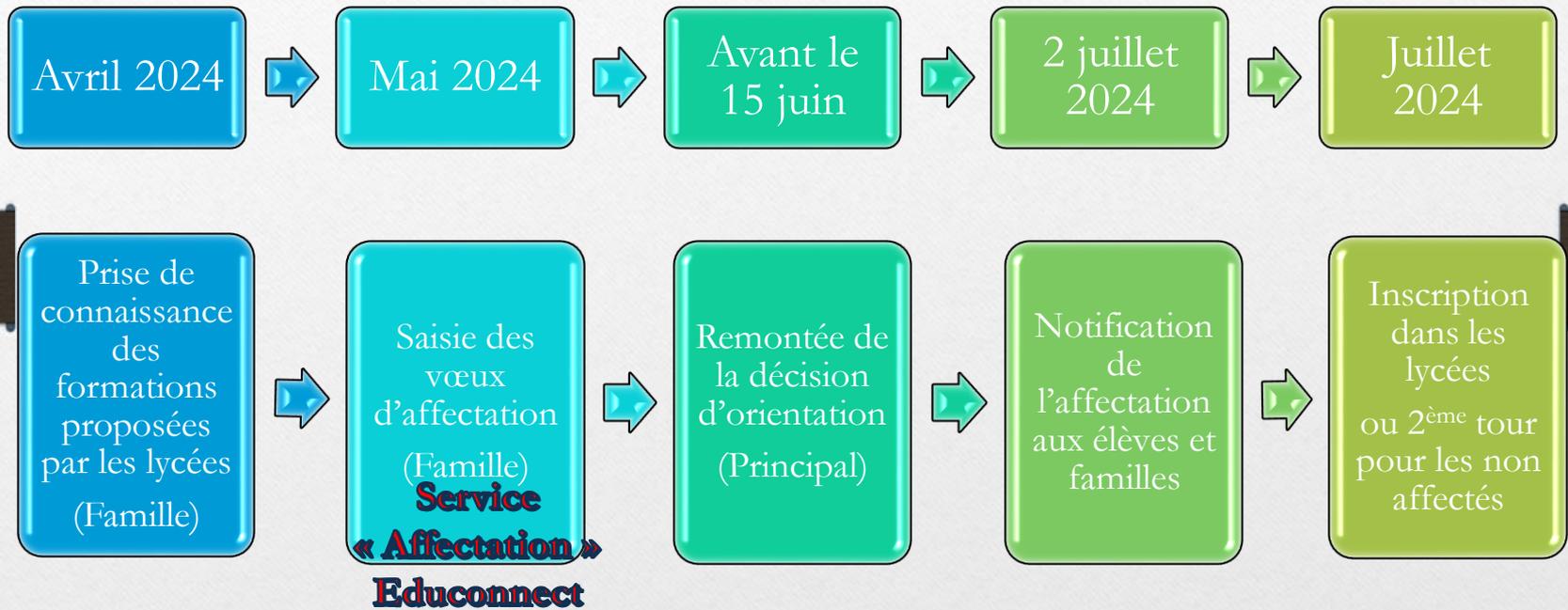
- Au mois d'avril, la famille prend connaissance de la *carte des formations* possibles après la classe de 3^{ème}. Elle peut s'appuyer sur les rencontres avec les professionnels, les portes-ouvertes des lycées, les actions menées dans l'établissement, les entretiens avec la PSY-EN ou le Professeur Principal, ...

Ressources : Livret après la 3^{ème} / Service « Affectation » Educonnect / PSY-EN / ENT

Orientation et Affectation

- Au mois de mai, la famille formule des *vœux d'affectation* en choisissant établissements et formations (10 vœux sont possibles) **en utilisant le service « Affectation » via Educonnect**
- Après le conseil de classe, le chef d'établissement renseigne la décision d'orientation pour chaque élève. *Seuls les vœux compatibles avec cette décision d'orientation seront pris en compte.*
- Le 2 juillet 2024, l'élève reçoit sa *notification d'affectation*, c'est-à-dire le lycée et la formation qu'il suivra à la rentrée 2024.

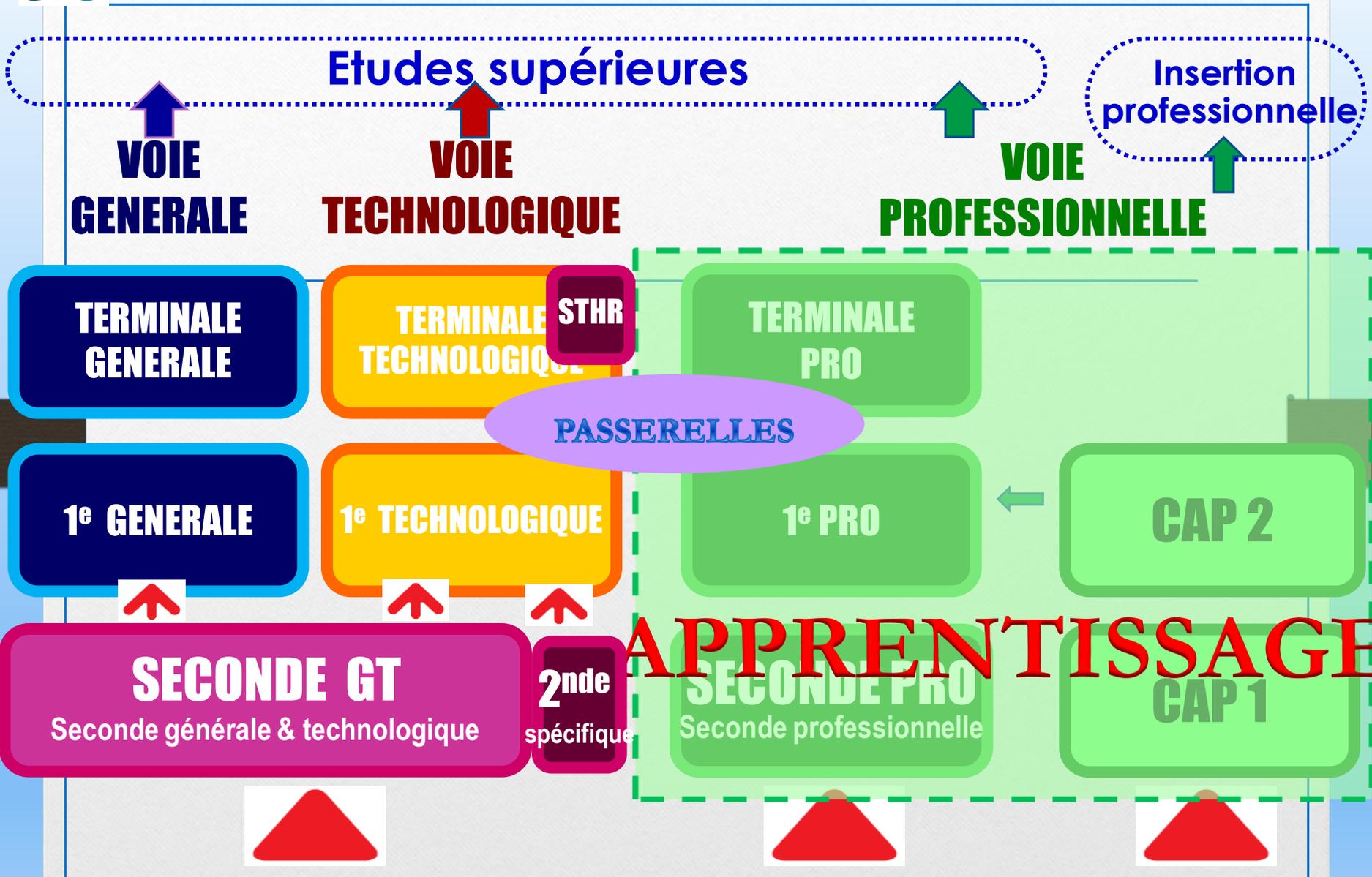
Calendrier de l'Affectation



Affectation = Lycée et formation suivie en sept 2024

En accord avec la décision d'orientation

Pour déterminer dès à présent ses **intentions d'orientation**, il faut donc connaître les différentes voies possibles après la classe de 3ème

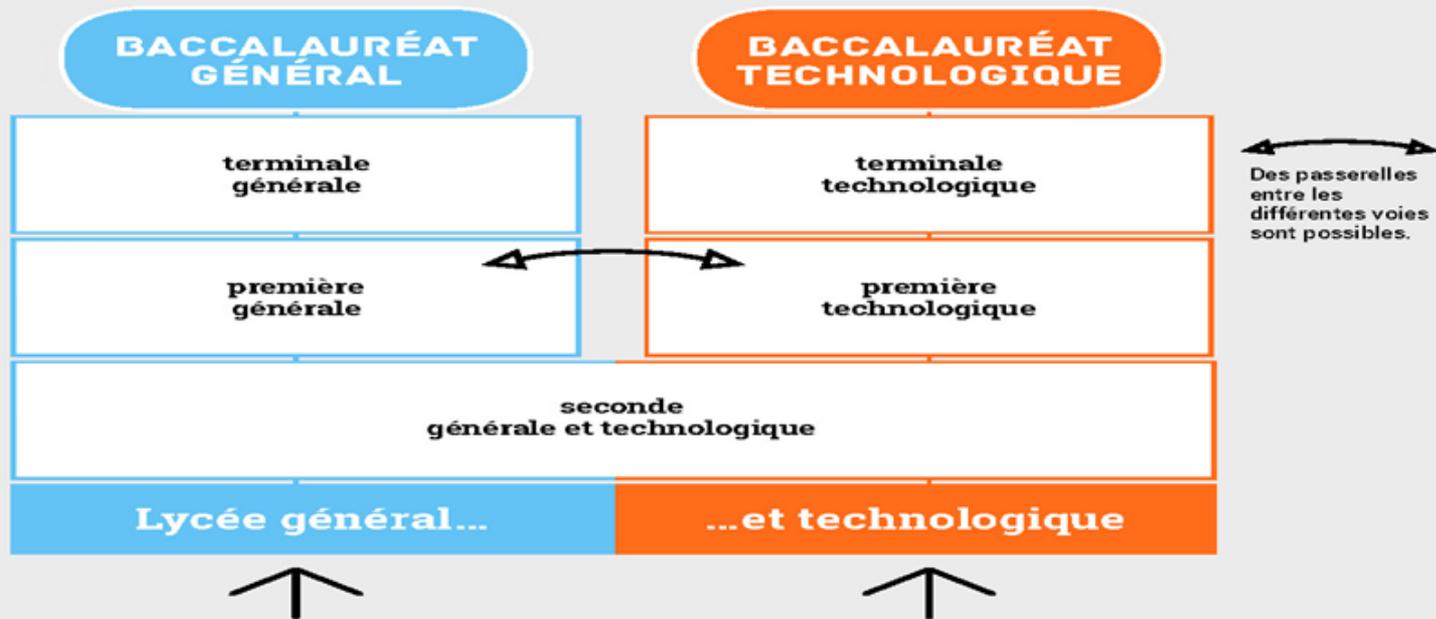


Donc 3 intentions d'orientation possibles :

- 2^{nde} Générale et Technologique
ou 2^{nde} spécifique
- 2^{nde} Professionnelle
Sous statut scolaire ou en apprentissage
- 1^{ère} année de CAP
Sous statut scolaire ou en apprentissage

Lycée Général et Technologique

2nde Générale et technologique



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

SECONDE générale et technologique

Enseignements communs

10 matières

Accompagnement personnalisé

Aide au choix d'orientation

Enseignements optionnels facultatifs(2 au plus)

1 enseignement général au choix

1 enseignement technologique au choix

Latin et Grec peuvent être choisis en plus

Latin et Grec peuvent être choisis en plus des 2 enseignements optionnels

Enseignements communs

Français	4H
Histoire - Géographie	3H
Langues Vivantes (LV A et LV B)	5H30
Sciences économiques et sociales	1H30
Mathématiques	4H
Physique - Chimie	3H
Sciences de la vie et de la terre	1H30
Education physique et sportive	2H
Sciences numériques et technologie	1H30
Enseignement moral et civique	$\frac{1}{2}$ H (18 heures annuelles)
Accompagnement personnalisé	Selon les besoins
Accompagnement au choix	54H annuelles
Heures de vie de classe	

Enseignements optionnels, facultatifs

Enseignement général

Latin	3H
Grec	3H
Langue Vivante C	3H
Arts - Arts plastiques – cinéma audiovisuel Danse – Histoire des arts Musique - Théâtre	3H
Education physique et sportive	3H
Ecologie agronomie (dans les lycées agricoles)	3H
Arts du cirque	6H

Enseignements optionnels, facultatifs

Enseignement technologique

Management et gestion

1H30

Santé et social

1H30

Biotechnologie

1H30

Sciences et laboratoire

1H30

Sciences de l'ingénieur

1H30

Création et innovation technologiques

1H30

Création et culture - design

6H

Atelier artistique

72H/an

Dans les lycées agricoles

Hippologie et équitation (ou autres pratiques sportives)

3H

Pratiques sociales et culturelles

3H

Pratiques professionnelles

3H

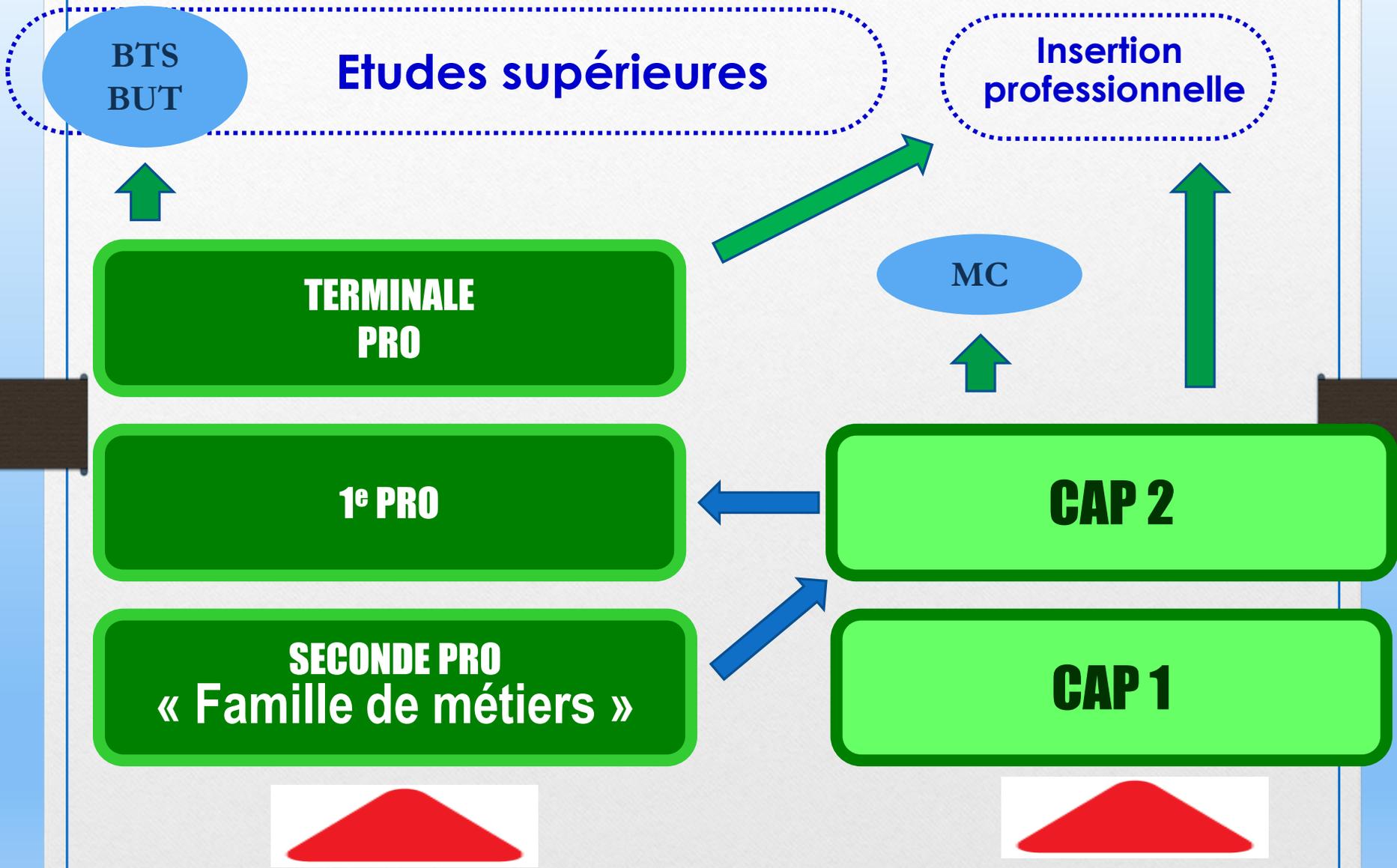
Enseignements optionnels - Seconde GT

J. FIL	P. SABATIER	E. FERROUL	G. TILLION	J. RUFFIE	CHARLEMAGNE
Latin	Latin	Latin	Latin	Latin	EATDD
	Grec	3H			
	LV3 Russe Occitan				
Arts plastiques Musique -	Arts plastiques	Cinéma audio	Cinéma audio Théâtre	Théâtre	
EPS	EPS	EPS	EPS		EPS
Santé-Social		1H30		Création In.Tech	Rugby Equitation
Création In.Tech					
Sc. de l'ingénieur			Sc. de l'ingénieur		Pêche sportive Prog. automate
Atelier théâtre			Atelier musique		

Lycée Professionnel

2nde Professionnelle ou 1^{ère} année de CAP





BTS
BUT

Etudes supérieures

Insertion
professionnelle

TERMINALE
PRO

MC

1^e PRO

CAP 2

SECONDE PRO
« Famille de métiers »

CAP 1

LE CAP

- **Sous statut scolaire ou en apprentissage**
- **Prépare à un métier précis**
- **1^{er} niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines et, dans certains secteurs, il faut cibler le bac pro, voire le BTS**
- **200 spécialités**
- **Poursuite d'études essentiellement en 1^{re} bac pro**

- **Co-intervention** enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- **Heures de consolidation, accompagnement personnalisé et orientation**
- **Réalisation d'un chef d'œuvre** (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- **Test de positionnement** en français et mathématiques à l'entrée en CAP
- **CAP en 1, 2 ou 3 ans** en fonction du profil et des besoins de l'élève, évalués à partir du positionnement scolaire en début de formation



Grille horaire par an **CAP**

Enseignements obligatoires 31H environ

Enseignements généraux 8H30 environ

Co-animation

Enseignements professionnels 19H environ

Accompagnement personnalisé 3H30 environ

**Formation en milieu professionnel
(dans l'entreprise)** 6 à 7 Semaines par an

LE BAC PRO

- Sous statut scolaire ou en apprentissage
 - Prépare à un champ professionnel
 - 80 spécialités
 - Poursuite d'études essentiellement en BTS
-
- **Co-intervention** enseignant pro et enseignants de français ou de maths
 - **Heures de consolidation, AP et orientation,**
 - **Tests de positionnement** en français et mathématiques à l'entrée en 2^{de}

Grille horaire par an **BAC PRO**

Enseignements obligatoires 30,5h

Enseignements généraux 12H environ

Co-animation

Enseignements professionnels 15H environ

Accompagnement personnalisé 3H30 environ

**Formation en milieu professionnel
(dans l'entreprise)**

6 à 8 Semaines par an

FAMILLES DE MÉTIERS

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE
- COIFFURE

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers de l'aéronautique

- AÉRONAUTIQUE (OPTION A, OPTION B ET OPTION C)
- AVIATION GÉNÉRALE

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT (OPTION A ET OPTION B)
- TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI, *3 options*
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN GAZ
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES (OPTIONS A, B ET C)

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
- FONDERIE
- PRODUCTIQUE MÉCANIQUE
- MICROTECHNIQUES
- TECHNICIEN D'USINAGE
- TECHNICIEN OUTILLEUR
- TECHNICIEN MODELEUR
- TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

Métiers de la maintenance

- MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
- MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTIONS A, B ET C)
- MAINTENANCE DES MATÉRIELS (OPTIONS A, B ET C)
- RÉPARATION DES CARROSSERIES

Métiers du pilotage d'installations automatisées

- PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- PROCÉDÉS DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS
- TECHNICIEN DE SCIERIE

Métiers du bois

- TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS
- ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT



APPRENTISSAGE
Du CAP
à l'enseignement supérieur

APPRENTISSAGE

Ce sont les mêmes diplômes que ceux préparés en lycée Professionnel

Alternance entre le **Lieu de formation** et **L'employeur**

A peu près...

1 semaine

2 semaines

C'est l'élève (et sa famille) qui recherche l'employeur en Avril - Mai

Rémunération de l'apprenti selon l'âge

Réunions d'informations en CFA

Proximité de CASTELNAUDARY

- Lycée Souilhanel
- Lycée Privé La Rouatière

CASTELNAUDARY

- Lycée Polyvalent Germaine Tillion
- Lycée Pierre Paul Riquet + CFA

CARCASSONNE

- Lycée Professionnel Charles Cros
- Lycée Sabatier
- Lycée Polyvalent Jules Fil
- Lycée Charlemagne + CFA
- - - - -
- Lycée Privé Saint Francois / Saint Louis

NARBONNE

- Lycée Polyvalent Louise Michel
- Lycée Docteur Lacroix
- Lycée Martin L. King + CFA
- - - - -

PEZENS

- Lycée Privé et CFA E. de Rodat

LIMOUX

- Lycée Jacques Ruffié
- - - - -

LEZIGNAN-CORBIERES

- Lycée Polyvalent Ernest Ferroul
- - - - -
- LEAP privé les amandiers
- CFAI - Henri Martin

QUILLAN

- Lycée Edouard Herriot

LES FORMATIONS POST 3^{ème}



ORIENTATION

**Formuler une demande
d'orientation**



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Comment demander sa voie
d'orientation après la 3^e ?

Dialogue avec le conseil de classe

Se connecter au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique
teleservices.education.gouv.fr

Se connecter au service en ligne Orientation

Le **compte du représentant légal** permet de faire les demandes d'orientation et de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.

Le compte de l'élève permet uniquement de lire les demandes indiquées et l'avis du conseil de classe.



ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Se connecter au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect, l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement

The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left is the logo and the text 'ÉduConnect'. At the top right is a link '← Changer de profil'. The user role is identified as 'Responsable d'élève'. On the left, a box explains that the EduConnect account provides access to online procedures, ENT workspace, and the school book. The main area contains two login options: 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect' and 'Je me connecte avec FranceConnect'. The first option has input fields for 'Identifiant' (with a 'Mot de passe' field below it) and a 'Se connecter' button. The second option features a 'S'identifier avec FranceConnect' button and a link to 'Qu'est-ce que FranceConnect?'. A footer note states that FranceConnect allows access to various state services.

ÉduConnect ← Changer de profil

Responsable d'élève

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié ? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe Mot de passe oublié ? →

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'Etat en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Se connecter au service en ligne Orientation

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#) .

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Se connecter au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Scolarité services, je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Mes services



Actualités

Bourse de
collège

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Paieement des
factures

Message de l'établissement

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des intentions.

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être fait indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

En cas de difficulté les responsables légaux peuvent s'adresser au chef d'établissement.

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Les étapes sont présentées avec des conseils pour s'informer et préparer son projet d'orientation

The screenshot shows a web interface titled "Mes services" with a user profile icon in the top right. A left sidebar contains a menu with items: "Actualités", "Bourse de collège", "Orientation" (highlighted with a vertical bar), "Affectation", "Fiche de renseignements", and "Paiement des factures". The main content area is divided into four columns representing different stages of the orientation process:

- Phase provisoire**: Intentions, Courant 2^e trimestre
- Phase provisoire**: Avis provisoires, Après le conseil de classe du 2^e trimestre
- Phase définitive**: Choix définitifs, Courant 3^e trimestre
- Phase définitive**: Propositions, Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Below these columns, the text reads: "Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable). Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [🔗](#).

A blue button with a yellow border is labeled "Je saisis les intentions d'orientation". At the bottom of the interface, a dark blue bar contains the text "Une question, besoin d'aide ?" and a button labeled "Assistance" with a help icon and an external link icon.

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Le bouton + Ajouter une intention ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

[+ Ajouter une intention](#)

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Intentions d'orientation Fermer x

→ **Rang 1**

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

Valider les demandes d'orientation

Mes services



Actualités

Bourse de
collège

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Paiement des
factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Le récapitulatif des demandes doit être validé pour être enregistré.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Valider les demandes d'orientation

① Actualités

📄 Bourse de
collège

| ② Orientation

③ Affectation

📄 Fiche de
renseignements

📄 Paiement des
factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

🗨️ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

[Modifier les intentions](#)

2023-2024

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation validées est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe

Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe peut être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Mes services

🕒 Actualités

📄 Bourse de collège

| 🕒 Orientation

🕒 Affectation

📄 Fiche de renseignements

📄 Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 🗨️ ↗️



AFFECTATION

**Obtenir une place dans
l'établissement souhaité**



Au lycée général et technologique :
lycée de secteur
Pas de sélection dans votre lycée
de secteur

Au lycée Professionnel :
CAP et BACPRO
Sélection en fonction
du nombre de candidats et des capacités
d'accueil

10
vœux
possibles

Au Lycée Professionnel

Sélection des candidats en CAP ou BAC PRO
Dossier de la classe de 3^{ème}

Résultats scolaires

8 Compétences

Avis du chef d'établissement

CAS PARTICULIERS

**Demande de dérogation de secteur
pour le lycée général et technologique (professeur principal)**

Sections sportives (club)

**BACPRO Accompagnement soins services à la personne
(vaccinations obligatoires)**

BACPRO Métiers de la sécurité (sur dossier)

BACPRO Gestion de l'entreprise hippique (sur dossier)

BAC PRO conducteur routier marchandises (visite médicale)

LES FORMATIONS DANS L'AUDE

LES FORMATIONS POST 3^{ème} :

- DANS TON FUTUR LYCÉE
- EN C.F.A. (Apprentissage)

Rentrée 2024



CIO de Carcassonne

Plaquette réalisée par le Bassin Aude - Ouest
Ce document est susceptible d'évolution en fonction des réformes
Les mises à jour éventuelles seront disponibles sur le Téléservice Affiliations



Merci de votre
attention